



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

DISTRICT de MOSELLE

- Réunion classement. (par telephone)

Réunion Plénière : du 8 Janvier 2025

Présidence de séance : M. André PETTE.

Présents : Michel GOTTE , Michel WIRIG, Patrice KRIEG, Sebastien WICKER

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

Réunion pour finaliser les dossiers à envoyer à la CRTIS, afin de prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus.

Le Président de la CDTIS présente à toute la commission ses vœux de bonne et heureuse année et surtout une excellente santé à tous.

Le Président remercie et présente tous ses vœux au Président et aux membres du comité directeur du DMF, aux Présidents et aux membres et personnels administratifs de la Ligue du Grand Est et des Districts ainsi qu'à tous les acteurs et bénévoles du football lorrain et à leur famille.

RAPPEL : Les compétitions organisées par les différentes instances du Football ne se déroulent que sur des installations classées.

Proposition de classement des dossiers à envoyer à la CRTIS

Classement terrains

-

Changement de niveau

De T 3 à niveau T 2

Thionville : stade de Guenrange 1 -nni- 57 672 01 01

AOP du : 29/01/2024.

(visite effectuée par Mr le president de la CRTIS)

Niveau T 4 syn

Thionville : stade de Guenrange 2 -nni- 57 672 01 02

AOP du : 29.01.2016

Echeance du : 30.10.2024

Niveau T 5 syn

Marly : stade A. Delaitre 2-nni-57 447 01 02

Tests de conformités en date du : 16.10.2024

AOP du :08.09.2010

Metz ; stade Lothaire 2 -nni- 57 463 04 02

AOP du :

Classement travaux :

Sarreguemines : stade des Faienceries nni- 57 631 02 01

Suite engagement écrit de Mr l'adjoint au Maire, concernant les travaux a réaliser au stade des Faienceries, la Commission transmet le dossier avec un avis de classement en niveau travaux.

ECLAIRAGE

Creutzwald : stade de la Houve 2 -nni- 57 160 01 02

Éclairage moyen : 168

Facteur uniformité : 0. 60

Mini / Max : 0, 42

Niveau : E 6